

Parcours administrateurs

Programmes détaillés

Module 1 : compréhensions des enjeux de l'établissement assujéti

1. L'environnement réglementaire

- Les spécificités de la gouvernance de l'établissement assujéti.
- Les principaux acteurs de la gouvernance.
- Le rôle du régulateur-superviseur en France (ACPR et AMF).
- L'évolution réglementaire au niveau européen.
- Les éléments clés de la supervision des établissements : rôle du Pilier II, mécanisme de SREP.

2. Les enjeux de la comptabilité bancaire

- Le cadre réglementaire de la comptabilité bancaire.
- La lecture d'un bilan d'un établissement assujéti.
- Les différents états financiers.
- Les principaux mouvements dans le bilan et le hors bilan bancaire.
- La compréhension du compte de résultat.
- Les points d'attention pour l'administrateur.

3. Comprendre la gestion des risques structurels

- Le rôle de l'ALM (enjeu de ILAAP).
- Mesure du risque de liquidité.
- Mesure du risque de taux.
- Les évolutions Bâle III et CRD4 et les impacts en termes de stratégie.
- Les points d'attention pour l'administrateur.

4. Comprendre les enjeux prudentiels à partir de l'identification des principaux risques de l'assujéti

- Les exigences en capital : capital réglementaire, ICAAP).
- Le risque de crédit.
- Le risque de marché.
- Le risque opérationnel.
- Le risque de non-conformité.
- Les points d'attention pour l'administrateur.

5. Savoir apprécier l'efficacité du dispositif de maîtrise des risques

- L'organisation du dispositif de contrôle interne (contrôle périodique/permanent).
- Les principales composantes du dispositif de contrôle de l'établissement assujéti.
- Les liens entre cartographie des risques et contrôle interne.

Objectif du parcours/certificat

De plus en plus d'informations sont portées à la connaissance des organes délibérants et le périmètre des risques s'élargit. Les attentes vis-à-vis du Conseil se renforcent. Dans ce contexte, la compétence devient un critère important dans le choix de l'administrateur.

Par ailleurs, les responsabilités de ses membres se renforcent au regard notamment de l'implication dans la détermination du niveau de tolérance au risque de l'établissement, c'est-à-dire le niveau de prise de risque qu'il accepte en fonction du profil de risque de la banque.

Cela suppose de disposer d'une bonne connaissance des principaux mécanismes et enjeux de la banque, des composantes essentielles de la réglementation et de développer le jugement nécessaire à l'appréciation de l'efficacité des dispositifs de maîtrise des risques.

Durée et dates

Module 1 : 1 jour - 22 mars ou 27 septembre 2021

Module 2 : 1 jour - 19 mai ou 24 novembre 2021

Module 3 : 0,5 jour - 12 avril ou 12 octobre 2021

Module 4 : 0,5 jour - 12 avril ou 12 octobre 2021

Module 5 : 1 jour - 16 avril 2021 et 17 novembre 2021

Participants

Membres des organes délibérants des établissements assujétis (conseil d'administration, de surveillance ou comité d'audit et des risques).

Validation du certificat

- QCU

Tarifs

- **En INTER :** 1/2 journée : 624 € HT - 1 journée : 1000 € HT
- **En INTRA :** nous consulter.

Informations pratiques

Afges

29 rue Lauriston - 75116 Paris
01 70 61 48 60 - contact@afges.com

Horaires

9 h 00 / 12 h 30 - Pause déjeuner - 14 h 00 / 17 h 30.

Contact

Karim Sbai - 01 70 61 48 66 - sbai@afges.com

Parcours administrateurs

5 MODULES



Parcours administrateurs

- Le pilotage du dispositif de maîtrise des risques à partir des documents fournis.
- Les réflexes de l'administrateur quant à l'appréciation des mécanismes de surveillance et de contrôle mis en place par l'établissement.

Module 2 : marché bancaire et stratégie de la banque

1. Caractéristiques du secteur bancaire français

Marché bancaire français :

- Caractéristiques et évolution.
- Composition.
- Comparaisons européennes et internationales.

Rôle du secteur bancaire dans le financement de l'économie :

- Taux d'intermédiation au sens strict.
- Taux d'intermédiation au sens large.

2. Défis du secteur bancaire traditionnel

- Concurrence bancaire accrue.
- Environnement de taux d'intérêt bas.
- Sources de revenus des banques : évolutions et contraintes pour les banques françaises.
- Forte pression réglementaire.
- Digitalisation : problématique très controversée.
- Concurrence des FinTechs.

3. Stratégies bancaires

- Avantages de la banque de relation.
- Économies d'échelle.
- Économies de gamme.
- Stratégie bancaire : de la fidélisation aux enjeux du multicanal.
- L'activité assurantielle des banques : la bancassurance.

4. Stratégie bancaire et réglementation

Évolutions récentes de la réglementation bancaire et financière et enjeux pour le secteur bancaire traditionnel.

Contraintes réglementaires et enjeux stratégiques :

- Avantage concurrentiel.
- Optimisation opérationnelle.
- Innovation.

Module 3 : rôle, devoirs et responsabilités d'un administrateur

1. Introduction

La gestion et la direction d'une société sont réparties entre trois organes : Le président - Le directeur général - Le conseil d'administration : composé des administrateurs chargés de :

- Contrôler la gestion de la direction.
- Fixer les orientations stratégiques de la société.
- Veiller à la bonne marche de celle-ci. Les statuts et les règlements de la plupart des organisations répartissent ainsi les pouvoirs entre les membres et les dirigeants.

2. Les administrateurs

- Le nombre des administrateurs.
- La nomination des administrateurs.
- La durée des fonctions des administrateurs.

3. Le fonctionnement du conseil d'administration

- Le président du CA.
- Pouvoirs du CA.

4. Rôle de l'administrateur au sein du CA

- Organe collégial.
- Les missions de l'administrateur.
- Devoirs de l'administrateur.

5. Les organes de direction

- Le directeur général.
- Le directeur général délégué.

6. La responsabilité des administrateurs

La responsabilité civile :

- Infractions aux dispositions législatives ou réglementaires.
- Violation des statuts.
- Fautes de gestion.

La responsabilité pénale :

- La distribution de dividendes fictifs.
- L'abus de bien social.
- L'abus de pouvoir ou de voix.
- La publication ou la présentation de comptes sociaux inexacts.

Module 4 : le rôle du secrétaire du conseil et son évolution

1. Les différents comités

- Règlement ou charte du conseil.

- Mise en œuvre de comités spécialisés.
- Comité d'audit.
- Comité des rémunérations et des nominations.
- Comité des ressources humaines.
- Comité de gouvernance.

2. Le rôle du secrétaire du conseil et son évolution

- Le procès-verbal du conseil.
- L'organisation des travaux.
- Le garant de la conformité des décisions.
- L'assemblée générale.

Le secrétaire de la gouvernance :

- Une mission de veille permanente.
- Le promoteur de la gouvernance.

3. Le statut et les moyens du secrétaire du conseil

- Un statut qui gagnerait à être formalisé.
- Des outils numériques qui facilitent l'accès aux informations.
- Des moyens nécessaires à l'évolution de la fonction pour répondre à des enjeux et des défis 2.0.

Module 5 : nouveaux risques pour le secteur bancaire : défis pour les banques et enjeux réglementaires

1. Environnement de taux bas et rentabilité des banques

- Risques traditionnels du secteur bancaire.
- Politique monétaire et environnement de taux bas.
- Environnement de taux bas et rentabilité des banques.
- Sources de revenus des banques.
- Étude de cas sur les banques françaises.

2. Normes et référentiels réglementaires

- Origines des risques LCB-FT.
- Exposition du secteur bancaire français aux risques LCB-FT.
- Cadre légal et réglementation de LCB-FT.

3. Risque souverain

- Place des banques dans le financement du déficit public.
- Risque souverain et risque bancaire.
- Évolutions réglementaires à prévoir avec Bâle IV.

4. Risques climatiques

- Nature et origines des risques climatiques pour les banques.
- Situation des banques françaises.
- Risques climatiques et évolutions réglementaires.